



INTERNATIONAL  
MUSIC ACADEMY

# International Music Academy

du 3 au 23/08/2020

Collège Notre-Dame de Bellevue – Dinant

## MESURES SANITAIRES ET DE SECURITE – Covid-19

### Accueil des participants :

- Marquage au sol (1,5M) dès la grande cour principale jusqu'au secrétariat
- Sens unique vers le secrétariat, puis la cour du bar et sortie par le couloir, aucun croisement
- Arrivées différées par bulles (bulle n°1, les 7-14 ans à 7h45 – bulle n°2 à 8h15 – bulle n°3 à 8h45 – bulle n°4 à 9h15), pas de regroupement de + de 45 pers. dans les files avec distance 1,5m + port du masque dès l'entrée dans le bâtiment
- Entrée interdite dans le bâtiment aux accompagnants et personnes non-inscrites au stage  
Prise de température (frontale) par le médecin du stage de tous les participants et accompagnants avant le passage de la porte, si température mesurée > 38°C ou apparition d'autres symptômes → éviction.
- Interdiction de participer au stage si la personne est ou a été malade (fièvre, plaintes respiratoires, toux, ou tout autre symptôme) au cours des 5 derniers jours précédant le début de la session pour lequel il/elle est inscrit(e). Consultation obligatoire chez le médecin si elle a séjourné moins de 14 jours avant le début de sa session de stage dans un pays classé « orange » ou « rouge » ou dans une zone en confinement voir : <https://diplomatie.belgium.be/fr> . Déclaration sur l'honneur à signer.
- La réunion d'information se fera à l'extérieur (préau + chapiteau ouvert)
- Gel hydro-alcoolique aux points stratégiques du bâtiment (dispositif fourni par le collège)

### Classes et cours :

- Gel hydro-alcoolique dans toutes les classes, lavage obligatoire des mains à l'entrée en classe et à la sortie
- Aération permanente des classes ou minimum 3 fois 15 min (minimum) par jour
- Espace maximum dégagé et marquage au sol des distances de sécurité propres à chaque instruments (cordes : 1,5M, vents : 2M, chanteurs : 3M). Le nombre de marquages au sol indique le nombre maximum de participants acceptés dans le local.
- Nettoyage des classes et désinfection du mobilier utilisé quotidiennement
- Horaire de passage et liste de présence par professeur dans chaque classe. A remettre tous les jours en fin de journée au secrétariat (tracing)
- Les internes travaillent l'instrument uniquement dans leur chambre
- Pour les externes, classe de travail nominative avec horaire de réservation (tracing), max 3 stagiaires
- Grands locaux pour les ensembles. 1h de battement + nettoyage entre 2 ensembles
- Classes de travail pianos nominatives avec horaire de passage (tracing) + désinfectant clavier pour avant et après la pratique et gel hydro-alcoolique avec obligation de lavages des mains avant et après la pratique.
- La circulation dans les couloirs se fait « en tenant sa droite ».

### Sanitaires :

- Toilettes : nettoyage 3 fois par jour + feuille de service à compléter par le personnel après chaque nettoyage. Savon et serviettes papiers à disposition. Obligation de lavages des mains avant et après le passage aux toilettes

- Douches : désinfection (pulvérisateur) par le personnel après chaque passage dans la cabine. Horaires de passages définis matin et/ou soir par bulles identiques aux bulles des repas.

#### **Repas :**

- File d'attente réduite par bulle avec marquage au sol des distances
- 4 bulles → 4 services différents avec temps de désinfection par le personnel entre chaque service et dans 2 salles différentes (orangerie et réfectoire)
- Disposition des tables et chaises permettant la distanciation physique
- L'entreprise Scolarest occupe seule la cuisine, elle gère la vaisselle, fournit les repas et s'occupe du service. Elle est régie par ses propres règles sanitaires adéquates à la crise.

#### **Bar :**

- Lavage des verres avec appareil professionnel (lavage à 60°, séchage à 85°)
- Personnel porte masque et gants avec lavages des gants après toutes manipulations de verres et bouteilles usagés ainsi qu'avant manipulation de verres propres
- Distance de sécurité entre le barman et le client = 2M dispositif placé au comptoir
- Système de paiement électronique mis en place et fortement privilégié
- Nettoyage du bar 1 fois par jour et désinfection (pulvérisateur) 2 fois par jour
- Installation d'un chapiteau ouvert (12M x 6M) afin de prolonger le préau de la cour et ainsi permettre la distanciation à l'extérieur. Placement des tables et chaises aux distances réglementaires en vigueur dans le secteur Horeca et désinfection après chaque usage.

#### **Concerts :**

- Malgré l'autorisation de représentations avec 200 personnes à l'intérieur, nous annulons le concert des professeurs du mardi et le concert de clôture du dimanche
- Possibilité de concert à l'extérieur si les distances peuvent être respectées

#### **Port du masque :**

- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans
- Au-delà de 12 ans, PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE dans le bâtiment pour tous sauf lors de la pratique instrumentale si les distances sont respectées.
- A l'extérieur, le port du masque n'est pas obligatoire si les distances de sécurité peuvent être appliquées.

#### **Suspicion Covid-19 :**

- Une personne présentant des maux de tête, de la fièvre ou tout autre symptôme grippal doit se signaler au secrétariat (tracing) et quitter les lieux sur le champ. Si elle attend un moyen de transport, elle sera placée dans un local exclusivement réservé à cet effet qui sera désinfecté à son départ. Ce local est interdit d'accès pendant toute la durée du stage.
- Pour le reste, nous nous référons à la page 13, point 2.8. de la circulaire du 8 juin 2020

Stéphane KOENIG  
Président et Directeur artistique

Dr. Michaël DELTENRE  
N° INAMI : 1-0124127-069  
Responsable médical du stage